

304

6.196-25

— 9 —

COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi, ADOPTÉ PAR LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS, portant modification de l'article 69 du Code de procédure civile.

(Nommée le 1^{er} mars 1900.)

MM.

- 1^{er} BUREAU : PERRÉAL.
2^e — LEGRAND.
3^e — VISSAGUET. †
4^e — GARREAU. †
5^e — RINGOT.
6^e — BUVIGNIER. †
7^e — MAZEAU. †
8^e — FAYE.
9^e — SAINT-GERMAIN. †
-



1
Réunion du 2 Mars 1900

Présents: M. M. Vissaguet
Garréon
Berrigier
Mazeau
Saint-Germain.

M. Mazeau est élu Président de la Commission.
M. Saint-Germain Secrétaire
Les membres de ~~la~~ ^{la Commission} présents
sont réunis à adopter le projet de loi et nomment
M. Saint-Germain, rapporteur.

Le Président

C. Mazeau

Le Secrétaire
Saint-Germain